

Image not found or type unknown



Une voiture en commun avec mon ex

Par **marmoude**, le **10/04/2011 à 22:13**

Bonjour, j'ai une voiture en commun avec mon ex, elle a fait des réparations dessus chez le garagiste suite aux contrôles techniques et elle a du mal à payer. Le garagiste m'a vu et me demande de payer, c'est elle qui a fait les réparations et qui l'a amenée chez le garagiste. Je dois payer ou pas la facture ? il y a un recours pour cela ? elle refuse de vendre la voiture ou de me la payer, pas facile la séparation. merci d'avance cordialement

Par **mimi493**, le **10/04/2011 à 22:17**

A quel nom est la facture de la voiture ? C'est celui qui a donné l'ordre de réparations qui doit payer